

VILLE DE BELFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet de la délibération

N° 18-10

SEANCE DU MERCREDI 14 FEVRIER 2018

**Adoption du Budget
Primitif 2018 - Vote
des taux d'imposition
directe locale**

L'an deux mil dix-huit, le quatorzième jour du mois de février, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, dont le nombre en exercice est de 45, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle Olivier Barillot - Annexe de l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Delphine MENTRE, M. Yves VOLA,, Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES, Mme Monique MONNOT, M. Pierre-Jérôme COLLARD, M. Jean-Pierre MARCHAND, Adjoints ; M. Ian BOUCARD, Mme Frieda BACHARETTI, M. Alain PICARD, Mme Marie STABILE, Mme Parvin CERF, Mme Loubna CHEKOUAT, M. Tony KNEIP, M. Brice MICHEL, Mme Pascale CHAGUE, M. Guy CORVEC, M. David DIMEY, Mme Christiane EINHORN, M. Olivier DEROY, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Latifa GILLIOTTE, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, Mme Francine GALLIEN, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT, M. Emmanuel FILLAUDEAU.

Absents excusés :

M. Mustapha LOUNES - mandataire : M. Sébastien VIVOT
Mme Marie-Hélène IVOL - mandataire : M. Jean-Marie HERZOG
M. Gérard PIQUEPAILLE - mandataire : M. Jean-Pierre MARCHAND
Mme Marion VALLET - mandataire : Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES
Mme Claude JOLY - mandataire : M. Tony KNEIP
M. François BORON - mandataire : M. Damien MESLOT
Mme Léa MANGUIN - mandataire : Mme Christiane EINHORN
M. Patrick FORESTIER - mandataire : M. Yves VOLA
M. Leouahdi Selim GUEMAZI - mandataire : M. Bastien FAUDOT

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Absentes :

Mme Brigitte BRUN
Mme Patricia BOISUMEAU

Secrétaire de séance :

Mme Loubna CHEKOUAT

TRANSMIS SUR OK-ACTES

19 FEV. 2018

La séance est ouverte à 19 heures et levée à 23 heures 20.

Ordre de passage des rapports : 1 à 20, rapport 21 supprimé, 22 à 36.

M. Ian BOUCARD et Mme Frieda BACHARETTI entrent en séance lors de l'examen du rapport n° 3 (délibération n° 18-3).

M. Guy CORVEC, qui avait donné pouvoir à Mme Dominique CHIPEAUX, entre en séance lors de l'examen du rapport n° 6 (délibération n° 18-6).

Mme Delphine MENTRE, qui avait donné pouvoir à M. Pierre-Jérôme COLLARD, entre en séance lors de l'examen du rapport n° 8 (délibération n° 18-8).

M. Brice MICHEL quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 11 (délibération 18-11) et donne pouvoir à Mme Monique MONNOT.

M. Bastien FAUDOT, qui avait le pouvoir de M. Leouahdi Selim GUEMAZI, et Mme Isabelle LOPEZ quittent la séance lors de l'examen du rapport n° 25 (délibération n° 18-24).



CONSEIL MUNICIPAL
du 14. 2.2018

Direction des Ressources et Moyens Généraux

DELIBERATION

de M. Sébastien VIVOT, 1er Adjoint

Références
Mots clés
Code matière

SV/JS/GL/RB - 18-10
Budget
7.1

Objet **Adoption du Budget Primitif 2018 - Vote des taux d'imposition directe locale**

Concrètement, ce Budget Primitif vise à poursuivre les actions menées jusqu'à présent tout en veillant à la bonne qualité du service public pour les usagers.

C'est pourquoi, ce Budget Primitif permet de doter la collectivité des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions et la réalisation de ses projets au service du dynamisme économique et du développement de la Ville.

Ainsi, ce budget 2018 permet de constater le retour à une épargne nette forte (1,5 M€) ainsi qu'un niveau d'investissement élevé (15,7 M€) au service du dynamisme, de l'attractivité et du cadre de vie de notre Ville.

Ce budget 2018 de la Ville de Belfort se veut réaliste et l'outil d'un développement harmonieux et équilibré de notre Cité.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la clôture du Budget annexe Cuisine Centrale.

Il est également proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2018, dont le détail vous est présenté en annexe du présent rapport, et d'en voter les crédits par nature et par chapitre.

Concernant les taux d'imposition pour l'exercice 2018 et conformément aux engagements de la majorité municipale, il vous est proposé de ne pas les augmenter :

Taux d'imposition	2017	2018	Evolution
Taxe d'Habitation	16,80 %	16,80 %	0 %
Taxe Foncière Bâti	19 %	19 %	0 %
Taxe Foncière Non Bâti	82,83 %	82,83 %	0 %

Il est également demandé au Conseil Municipal d'approuver la répartition des crédits de subventions, dont la liste est annexée au document budgétaire, et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires.

Il vous est par ailleurs proposé d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CUISINE CENTRALE »

La délibération du 6 avril 2017 a acté le principe d'une coopération contractuelle entre le Pôle Logistique Hospitalier Nord Franche-Comté et la Ville de Belfort pour mutualiser la production de repas.

Jusqu'à présent, l'activité de production de repas et le suivi des opérations liées étaient retracés au sein d'un Budget annexe. La nouvelle organisation mise en place au second semestre 2017 rend inutile l'existence de ce budget, en raison du nombre limité d'écritures comptables.

Il convient d'acter la clôture du Budget annexe « Cuisine Centrale »; l'actif et le passif seront intégralement repris par le Budget général de la Ville.

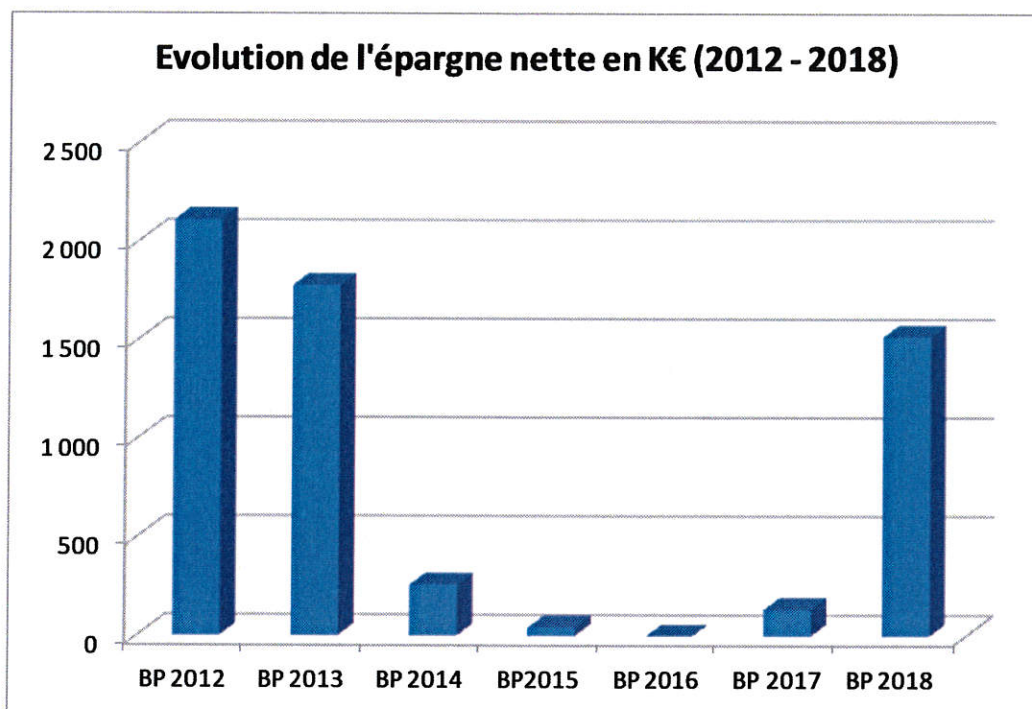
LE BUDGET PRINCIPAL

1. La section de fonctionnement

Balance de la section de fonctionnement

	BP 2017	BP 2018	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	13 297 078	14 269 106	972 028	7,31%
012 Charges de personnel	37 740 000	37 407 500	-332 500	-0,88%
014 Atténuation de produits	54 000	122 000	68 000	125,93%
65 Autres charges de gestion courante	10 170 738	8 406 170	-1 764 568	-17,35%
dépenses de gestion courante	61 261 816	60 204 776	-1 057 040	-1,73%
66 Charges financières	1 708 500	1 563 500	-145 000	-8,49%
67 Charges exceptionnelles	358 500	342 000	-16 500	-4,60%
22 Dépenses imprévues	0	0	0	
dépenses réelles de fonctionnement	63 328 816	62 110 276	-1 218 540	-1,92%
013 Atténuations de charges	247 300	250 000	2 700	1,09%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	3 712 077	4 854 582	1 142 505	30,78%
73 Impôts et taxes	43 556 657	43 430 385	-126 272	-0,29%
74 Dotations, subventions et participations	22 908 083	22 185 258	-722 825	-3,16%
75 Autres produits de gestion courante	570 910	477 580	-93 330	-16,35%
recettes de gestion courante	70 995 027	71 197 805	202 778	0,29%
76 Produits financiers	10 000	8 000	-2 000	-20,00%
77 Produits exceptionnels	10 000	560 000	550 000	5500,00%
recettes réelles de fonctionnement	71 015 027	71 765 805	750 778	1,06%
Epargne brute	7 686 211	9 655 529	1 969 318	25,62%
Amortissement du capital de la dette	7 550 000	8 136 100	586 100	7,76%
Epargne nette	136 211	1 519 429	1 383 218	1015%

La balance de la section de fonctionnement présente une épargne nette s'établissant à **1,5 M€, en forte progression par rapport à 2017.**



Cette progression trouve son origine dans la bonne gestion opérée depuis le début de mandat avec une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement dans un contexte rendu peu favorable par une très faible évolution des recettes de fonctionnement.

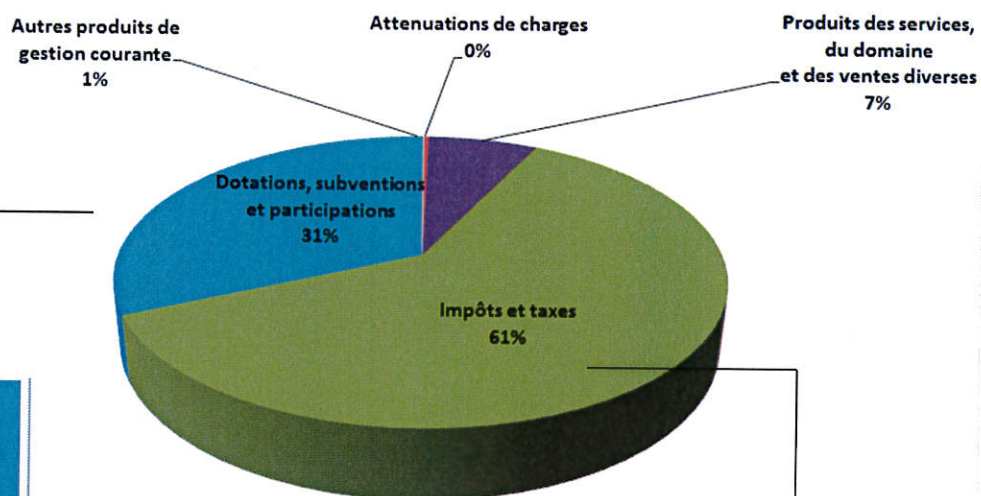
A. Les recettes réelles de fonctionnement 71,7 M€

Les recettes de fonctionnement progressent de 1,06 %, soit + 750 K€ par rapport au Budget Primitif 2017. Cette évolution s'explique d'une part par la progression des recettes inscrites au chapitre 70 correspondant au transfert des recettes de l'ancien budget annexe « Cuisine Centrale » (en 2017, 1 409 K€, avaient été inscrit au titre de la vente de repas) et d'autre part par la recette de 500 K€ liée au bail emphytéotique de l'association « Les Bons Enfants » sur le site de l'ancien hôpital.

	BP 2017	BP 2018	évolution	
			en valeur	en %
Total des recettes réelles de fonctionnement	71 015 027	71 765 805	750 778	1,06%
013 Attenuations de charges	247 300	250 000	2 700	1,09%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	3 712 077	4 854 582	1 142 505	30,78%
73 Impôts et taxes	43 556 657	43 430 385	-126 272	-0,29%
74 Dotations, subventions et participations	22 908 083	22 185 258	-722 825	-3,16%
75 Autres produits de gestion courante	570 910	477 580	-93 330	-16,35%
recettes de gestion courante	70 995 027	71 197 805	202 778	0,29%
76 Produits financiers	10 000	8 000	-2 000	-20,00%
77 Produits exceptionnels	10 000	560 000	550 000	5500,00%
recettes réelles de fonctionnement	71 015 027	71 765 805	750 778	1,06%

Les dotations et les recettes fiscales sont en diminution en raison de la fin des recettes liées aux contrats aidés et aux impacts de la loi NOTRe.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



BP 2018 = 22.185.258€

en baisse de - 722K€ par rapport au BP 2017

Evolution des principales composantes :

- 199K€ de Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation forfaitaire + Dotation de Solidarité Urbaine + Dotation Nationale de péréquation).

- 357K€ de contrats aidés et d'avenir.

- 201K€ de DCUTP et de DCRTP.

BP 2018 = 43.430.385€

En baisse de -126K€ par rapport au BP 2017

Evolution des principales composantes :

Stabilité des recettes issues des taxes ménages

- 400K€ de reversement de fiscalité du syndicat de l'Aéroparc.

+ 417K€ de FPIC (non inscrit au BP en 2017).

- 268K€ de dotation de solidarité communautaire.

+ 80K€ de taxe de séjour

+ 10K€ de taxe sur les droits de mutation

+ 34K€ de droits de place

B. Les dépenses réelles de fonctionnement 62,1 M€

Les prévisions de dépenses de fonctionnement diminuent de 1 218 K€ soit de - 1,92 % par rapport au Budget 2017.

	BP 2017	BP 2018	évolution	
			en valeur	En %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	63 328 816	62 110 276	-1 218 540	-1,92%

A périmètre constant, sans la prise en compte des dépenses reprises du Budget annexe de la Cuisine Centrale, l'évolution réelle attendue des dépenses de fonctionnement est de - 2,1 M€ par rapport au Budget Primitif 2017, soit - 3,41 %.

Cet ajustement à la baisse des dépenses de fonctionnement porte sur :

- Une diminution de - 1,3 M€ des dépenses de personnel, à périmètre constant. L'inscription au Budget Primitif 2018 s'est faite par un ajustement des prévisions au plus près des crédits consommés ces dernières années :

BP 2017 Budget principal	37 740 000 €
BP 2017 Budget Cuisine Centrale	+ 509 856 €
BP 2017 total	38 249 856 €

BP 2018 Budget principal	37 407 500 €
BP 2018 Participation au COS*	- 500 000 €
BP 2018 total	36 907 500 €

Compte Administratif 2014	37 274 703 €
Compte Administratif 2015	36 982 947 €
Compte Administratif 2016	36 983 872 €
Compte Administratif 2017 (estimé)	36 898 411 €

(*) la participation au COS change d'affectation budgétaire du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) au chapitre 012 (dépenses de personnel).

- La prise de compétence ou l'accompagnement de certaines activités par le Grand Belfort comme le GRANIT, Viadanse, la participation à l'AUTB, ou encore Territoire de Musiques ; pour un montant total de 765 K€.

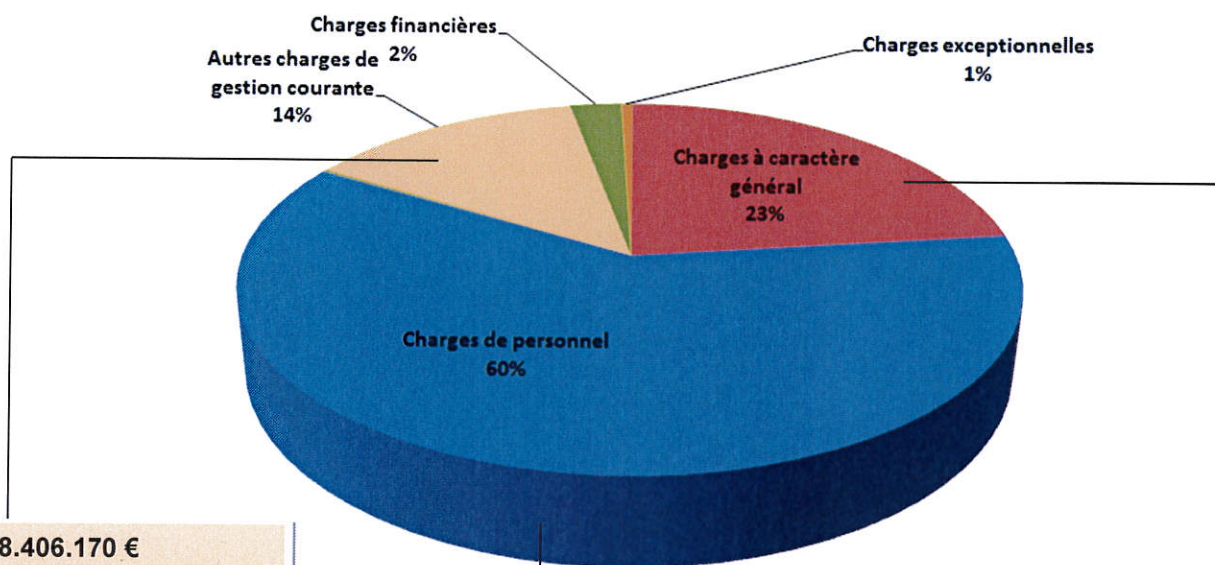
	BP 2017	BP 2018	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	13 297 078	14 269 106	972 028	7,31%
012 Charges de personnel	37 740 000	37 407 500	-332 500	-0,88%
014 Atténuation de produits	54 000	122 000	68 000	125,93%
65 Autres charges de gestion courante	10 170 738	8 406 170	-1 764 568	-17,35%
dépenses de gestion courante	61 261 816	60 204 776	-1 057 040	-1,73%
66 Charges financières	1 708 500	1 563 500	-145 000	-8,49%
67 Charges exceptionnelles	358 500	342 000	-16 500	-4,60%
22 Dépenses imprévues	0	0	0	
dépenses réelles de fonctionnement	63 328 816	62 110 276	-1 218 540	-1,92%

Dans un contexte particulièrement tendu en termes d'évolution des recettes de fonctionnement, nous avons maintenu les efforts engagés depuis 3 ans pour adapter les moyens au plus juste des besoins de la collectivité.

La progression des charges à caractère général de 7,31 % correspond aux charges générales issues de l'ancien Budget annexe « Cuisine Centrale ».

Les charges financières diminuent de 145K€, soit 8,49 %. Même si une remontée des taux est annoncée pour les années à venir, le taux moyen actuel de la dette nous permet d'envisager une enveloppe pour 2018 en baisse par rapport aux crédits ouverts en 2017.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



BP 2018 = 8.406.170 €

En diminution de -1.764 K€ par rapport au BP 2017

Evolution des principales composantes :

- subventions aux associations transférées à Grand Belfort CA (-765K€).
- participation au CCAS 1.644K€ (pas d'évolution)
- participation au budget annexe du CFA 641K€ (pas d'évolution)
- participation au budget du SMGPAP 1.200K€.
- participation au COS transférées au chapitre 012 (-500K€)

BP 2018 = 37.407.500 €

En diminution de - 332K€ par rapport au BP 2017

Ajustement des dépenses de personnel par rapport au réalisé 2017 :

- Prise en compte du glissement vieillissement – technicité
- Prise en compte des évolutions grade
- Titularisation de la plupart des emplois aidés
- Gel de la valeur du point d'indice

Hors réintégration des charges du COS et du Budget « Cuisine Centrale », le chapitre est en baisse de 1,3M€.

BP 2018 = 14.269.106 €

En hausse de 972K€ par rapport au BP 2017.

Hors réintégration des charges du budget annexe de la Cuisine Centrale, ce poste budgétaire baisse légèrement de - 36K€.

C. Les participations et les subventions de fonctionnement proposées :

Il vous est proposé de retenir une enveloppe de 3 787 411 € au titre des subventions de fonctionnement aux associations et organismes selon la répartition suivante :

COMPTE 65737	
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2018
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT TALENTS D'ARTISAN	5 000 €
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT TROPHÉES DE L'ARTISANAT	3 500 €
ENTRETIEN VELO SMTC	72 100 €
MIFE - GESTION DU PLIE	12 000 €
MIFE - PROJET CLAUSE INSERTION	10 000 €
MIFE - PROJET DISPOSITIF LOCAL ACCOMPAGNEMENT	4 600 €
TH VIDEOSURVEILLANCE QUARTIER DES RESIDENCES	22 000 €
Total subventions compte 65737	129 200 €

COMPTE 65738	
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2018
COOP SCOL - PAE ECOLES PRIMAIRES	24 000 €
COOP SCOL - DOTAT° FORF ECOLES PRIMAIRES	32 000 €
Total subventions compte 65738	56 000 €

COMPTE 6574	
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2018
OIKOS	872 721,00 €
CINEMAS D'AUJOURD'HUI ENTREVUES	200 000,00 €
ECOLE D'ART JACOT AMBA	134 500,00 €
ASMB FOOTBALL	115 000,00 €
RIFFS DU LION	115 000,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SPORTS	109 000,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER BOURSE ATHLETES HAUT NIVEAU	100 000,00 €
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	90 000,00 €
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB NIVEAU	81 300,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CONTRAT DE VILLE UNIQUE	80 000,00 €
UNE POIGNEE D'IMAGES THEATRE DE MARIONNETTES	80 000,00 €
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	76 000,00 €
ASMB FOOT COMPLEMENT NIVEAU	65 000,00 €
THEATRE DU PILIER	65 000,00 €
ECOLE 2EME CHANCE	60 000,00 €
FEMMES RELAIS 90	45 000,00 €
ASMB JUDO	44 000,00 €
CAFARNAUM	42 500,00 €
AS BELFORT SUD	42 500,00 €
OFFICE POUR LES AINES DE BELFORT ET DU TERRITOIRE OPABT	42 200,00 €
ASMB GENERALE - GYMNASTIQUE	38 000,00 €
ASMB TENNIS	35 500,00 €
BELFORT ECHECS PROJET	33 300,00 €
LES PETITS PEUT-ON	33 000,00 €
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB	30 700,00 €
OIKOS REVERSEMENT LOCATION SALLE CSC	30 000,00 €
Euro HANDBALL FEMININ	30 000,00 €
BELFORT ECHECS	26 700,00 €
OIKOS ENVELOPPE A AFFECTER SOUTIEN A PROJET CCSMQ	25 000,00 €
VITRINES DE BELFORT - DROIT DE PLACE BRADERIE	25 000,00 €
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	25 000,00 €
PLURI ELLES	25 000,00 €
COMITE DES FETES	23 000,00 €

ASMB NATATION	21 700,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CULTURE	20 500,00 €
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES TOXICOMANIES DE L'AIRE URBAINE ALTAU	20 000,00 €
VITRINES DE BELFORT - PART VILLE	20 000,00 €
MERCREDIS DU CHÂTEAU	19 500,00 €
ORCHESTRE D' HARMONIE	18 000,00 €
MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	17 000,00 €
CHAMOIS ENVIRONNEMENT	17 000,00 €
INSER'VET	17 000,00 €
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	16 500,00 €
BELFORT ATHLE	15 400,00 €
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	15 000,00 €
CHANTIER REGIES DE QUARTIER DES GLACIS PARCOURS CITOYENS	15 000,00 €
LOISIRS PLURIEL	15 000,00 €
ASMB GENERALE - HOCKEY/GLACE	14 600,00 €
ASMB GENERALE - ESCRIME	14 000,00 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR RUGBY CLUB DU TDB	14 000,00 €
SPORT REUNIS BELFORTAINS	14 000,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER INSERTION ECONOMIQUE	13 600,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER DG	12 580,00 €
TRI LION BELFORT	12 000,00 €
ROYAL TEAM BELFORT	12 000,00 €
AMICALE DES RETRAITES VILLE DE BELFORT ET GBCA	10 110,00 €
PAVILLON DES SCIENCES - PROJETS EDUCATION	10 000,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER COMMERCE	10 000,00 €
GYM PLUS	10 000,00 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR MONTEE FEDERALE	10 000,00 €
AVENIR CYCLISTE ACTB - CYCLO CROSS	9 600,00 €
VITRINES DES MARCHES DE BELFORT	9 500,00 €
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF	9 000,00 €
FEMMES ACTIVES - ENERGIES EMPLOI	8 500,00 €
AMIS DE L'ORGUE ET DE LA MUSIQUE PROJET	8 000,00 €
ARCANES - VOCALISES HORS PIANO	8 000,00 €
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	8 000,00 €
LIVRES 90	8 000,00 €
ASMB DANSE SUR GLACE	8 000,00 €
ASSOCIATION ETUDIANTS UTBM PROJET	7 500,00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS O.M.S.	7 500,00 €
BASKET CLUB BELFORT	7 200,00 €
ASMB GENERALE - TENNIS DE TABLE FROIDEVAL	7 000,00 €
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	6 000,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER VIE ETUDIANTE	6 000,00 €
BELFORT AUTO RETRO - FESTIVAL	6 000,00 €

MAISON DE QUARTIER DE LA MIOTTE	5 700,00 €
FELIS	5 600,00 €
CRAC CONVENTION MONTBELIARD	5 500,00 €
ASMB GENERALE - VOLLEY BALL	5 000,00 €
ASMB GENERALE AIDE PROJET	5 000,00 €
TERRITOIRE DE SPORT TRIATHLON	5 000,00 €
PREVENTION ROUTIERE	5 000,00 €
SOLIDARITE FEMMES	5 000,00 €
ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	4 900,00 €
ASMB GENERALE - BASKET	4 800,00 €
AD PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU TB	4 600,00 €
MAISON DES FEMMES	4 500,00 €
PB2I	4 500,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CCAS	4 080,00 €
ASSOCIATION ETUDIANTS UTBM	4 000,00 €
DASSOURI - PROJET EDUCATION	4 000,00 €
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	3 600,00 €
ASMB GENERALE - PETANQUE	3 500,00 €
ASMB GENERALE - PLONGEE	3 400,00 €
ASMB GENERALE - KARATE	3 200,00 €
ASMB GENERALE - TENNIS DE TABLE FROIDEVAL CRITERIUM FEDERATION	3 000,00 €
SKITTLE CLUB FC BOWLING	3 000,00 €
GENERIQ	3 000,00 €
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH	3 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	3 000,00 €
SECOURS POPULAIRE	3 000,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR PROJET VACANCES	3 000,00 €
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	3 000,00 €
GAIA ENERGIES	3 000,00 €
RESTAURANTS DU COEUR	2 800,00 €
ASMB GENERALE - BOULES LYONNAISES	2 500,00 €
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN	2 500,00 €
ASMB PATINAGE DE VITESSE	2 500,00 €
BELFORT FUTSAL LION	2 400,00 €
ATOMES	2 200,00 €
CERAP/PLANETARIUM	2 000,00 €
LA FOURMILIERE	2 000,00 €
SOCIETE BELFORTAINE D'EMULATION - PROJET	2 000,00 €
SOLIDARITE FEMMES - PROMOTION DE L'EGALITE H/F	2 000,00 €
LA SAISON DES MUSICIENS	2 000,00 €
UNE ROSE UN ESPOIR	2 000,00 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR RUGBY MANIFESTATIONS	2 000,00 €
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	2 000,00 €
LA MAISON DE JEANNE	2 000,00 €

ASMB GENERALE - TIR	1 900,00 €
LES AMIS DU CHENOIS	1 750,00 €
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPALUX DE BELFORT USOMB	1 700,00 €
THEATRE DU ROYAUME D EVETTE	1 550,00 €
ANIM'TOI / VIE ETUDIANTE	1 500,00 €
FEMMES RELAIS 90 - PROJET INTEGRATION NOUVEAUX ARRIVANTS ETRANGERS	1 500,00 €
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	1 500,00 €
LES CREATURES	1 500,00 €
SOCIETE BELFORTAINE D' EMULATION	1 500,00 €
DEFIS 90	1 500,00 €
ASMB GENERALE - PATINAGE ARTISTIQUE	1 400,00 €
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	1 300,00 €
BRIDGE CLUB BELFORT	1 200,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER DROIT DES FEMMES	1 200,00 €
ARCHERS DU LION	1 200,00 €
TWIRLING CLUB BELFORTAIN	1 200,00 €
ROLLER DERBY BELFORT	1 100,00 €
AMICALE MUTUELLE DE LA PEPINIERE	1 000,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000,00 €
ARCANES	1 000,00 €
PAVILLON DES SCIENCES	1 000,00 €
SPORT REUNIS BELFORTAINS MANIFESTATIONS	1 000,00 €
ASMB GENERALE - ESCRIME	1 000,00 €
ASMB GENERALE - PATINAGE ARTISTIQUE MANIFESTATIONS	1 000,00 €
ASMB GENERALE - PLONGEE MANIFESTATIONS	1 000,00 €
AVENIR CYCLISTE ACTB	1 000,00 €
BADMINTON CLUB BELFORTAIN	1 000,00 €
ASMB PATINAGE DE VITESSE - PROJET	1 000,00 €
PARALYSES DE FRANCE	1 000,00 €
CLUB BELFORTAIN D'AQUARIOPHILIE	1 000,00 €
TRI LION BELFORT - PROJET	1 000,00 €
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN - PROJET ECOLE FLEURIE	1 000,00 €
AIDES	1 000,00 €
VALENTIN HAUY	1 000,00 €
ASMB PATINAGE DE VITESSE - HAUT NIVEAU	1 000,00 €
ASSOCIATION TERRE FRATERNITE	1 000,00 €
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN	1 000,00 €
TERRITOIRE D'ARTISTE	1 000,00 €
AS BELFORT SUD PROJET	1 000,00 €
TRETEAUX 90	1 000,00 €
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPPMA	1 000,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	1 000,00 €
TERRITOIRE SPORT NATURE	1 000,00 €

CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE	800,00 €
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE CRITERIUM DU BALLON	800,00 €
MARINE DONS D'ORGANES	800,00 €
RADIO ETUDIANTE BELFORT MONTBELIARD	800,00 €
RAMBO ROYAL AZIMUT	800,00 €
AVENIR CYCLISTE ACTB - ENDURO SCHOOL PROJET	800,00 €
AS BOXING BELFORT	800,00 €
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	800,00 €
CLUB MUNICIPAL JEAN JAURES	780,00 €
LES BEAUX JEUDIS	780,00 €
ANIM'TOI / PRINTEMPS DES ARTISHOWS	700,00 €
PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE TB	700,00 €
LA VIGNE DE LA MIOTTE	700,00 €
CLUB DE L'ESPERANCE	650,00 €
VIRADE DE L'ESPOIR	650,00 €
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	650,00 €
COLLECTIF RESISTANCE ET DEPORTATION	650,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER ENVIRONNEMENT	600,00 €
HANDICAP ESPOIR	600,00 €
COMMUNE LIBRE DU FOURNEAU	580,00 €
CLUB GEORGES BRAGARD	550,00 €
ASMB GENERALE - CANOE KAYAK	500,00 €
ASMB GENERALE - VOLLEY BALL EQUIPE FEMININE	500,00 €
ASMB GENERALE - VOLLEY BALL MANIFESTATIONS	500,00 €
ECOLE DE COMBAT DE BELFORT	500,00 €
KENDO CLUB YUSHIKAN PROJET	500,00 €
BELFORT ATHLE PROJET 10KM DE BELFORT	500,00 €
BADMINTON CLUB BELFORTAIN MANIFESTATIONS	500,00 €
BFC KRAV MAGA - PROJET	500,00 €
TWIRLING CLUB BELFORTAIN PROJET	500,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE BELFORTAINE ACCA	500,00 €
ECOLE DE PARACHUTISME	500,00 €
CROQUEURS DE POMMES	500,00 €
SOS AMITIE	450,00 €
AD PEEP 90	400,00 €
ESCALEN	400,00 €
SCHOLA	400,00 €
KICHIGAI TAIKO	400,00 €
ADAPEI	400,00 €
SOCIETE DE SKI ET TOURISME EN MONTAGNE	400,00 €
LA HALTE	350,00 €

ASSOCIATION BELFORTAINE PROTECTION DE LA NATURE	300,00 €
AMICALE DES CHEMINOTS SECTION BOULES	300,00 €
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS APEDA	300,00 €
INSTANCE REGIONALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTE IREPS	300,00 €
LE MEDIATOR	300,00 €
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	300,00 €
FEDERATION REGIONALE CNL	300,00 €
JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE JALMALV	300,00 €
VELOXYGENE	300,00 €
UNACITA	300,00 €
CYCLOTOURISTES BELFORTAINS	300,00 €
LE MAILLON SOLIDAIRE	300,00 €
UFC QUE CHOISIR	250,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	250,00 €
PROTECTION CIVILE	230,00 €
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES AVF	200,00 €
AS COLLEGE VINCI	200,00 €
AS COLLEGE SIGNORET	200,00 €
AS LYCEE COURBET	200,00 €
AUTOROUTE ATLANTIQUE RHIN RHONE	200,00 €
VELOCAMPUS	200,00 €
BELF'ORTHO	200,00 €
LE LIEVRE OU LA TORTUE	200,00 €
LA CANTARELLE	200,00 €
Z/ENVELOPPE A AFFECTER POLE EVENEMENT PROTOCOLE	200,00 €
ASSOCIATION BELFORTAINE PROTECTION DE LA NATURE PROJET	200,00 €
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE BELFORT ET ENVIRONS	200,00 €
UNION TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE	200,00 €
SOCIETE DE MYCOLOGIE	200,00 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	150,00 €
JEUNESSE ET RELAYEURS	150,00 €
UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE GUERRE	150,00 €
AMICALE DES LOCATAIRES BEL AIR	100,00 €
AMICALE DES GLACIS	100,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUE	100,00 €
AMICALE DES LOCATAIRES 3 RUE DOREY	100,00 €
AMICALE CNL DE L'ESPERANCE	100,00 €
JEUNESSES ET RELAYEURS - PROJET MEMORIEL	100,00 €
SOCIETE DE SKI ET TOURISME EN MONTAGNE - PROJET	100,00 €
AMICALE DES LOCATAIRES DE LA ROSERAIE	100,00 €
AMICALE CNL DES LOCATAIRES RUE ALLENDE	100,00 €
ADIF 90	50,00 €
Total subventions compte 6574	3 602 211

2. Dette et charges financières

CHARGE DE LA DETTE

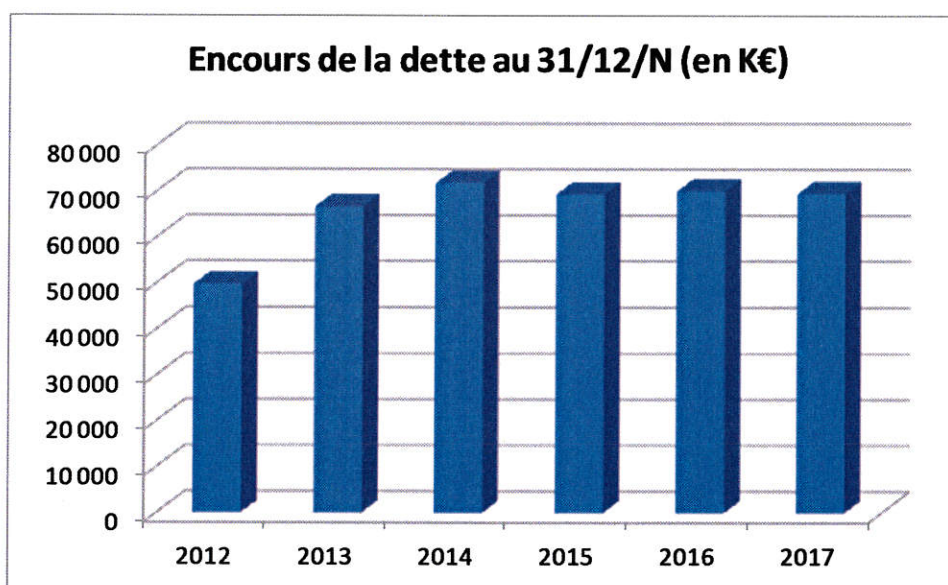
	BP 2017	BP 2018	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	1 708 500	1 563 500	-145 000	-8,49%
16 Remboursement du capital de la dette	7 550 000	8 136 100	586 100	7,76%
Charge de la dette	9 258 500	9 699 600	441 100	4,76%

ENCOURS DE LA DETTE

En 2018, grâce à une gestion rigoureuse, le montant de la dette est maîtrisé. Le capital à rembourser s'établit de manière prévisionnelle à 69 905 K€.

La clôture du Budget annexe « Cuisine Centrale » entraîne la reprise des emprunts souscrits sur ce budget par le Budget principal de la Ville de Belfort.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Budget principal au 31/12/N (en K€)	49 439	66 209	71 398	68 975	69 746	69 192
Budget Cuisine Centrale au 31/12/N (en K€)	289	423	393	360	325	290
Encours de la dette au 31/12/N (en K€)	49 728	66 632	71 791	69 335	70 071	69 482



3. La section d'investissement

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes réelles à hauteur de 24 315 K€ dont 8 593 K€ au titre du remboursement des dépenses financières.

L'équilibre financier est le suivant :

<i>Dépenses</i>	2017	2018
Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières	7 550 000	8 593 100
Dépenses d'équipement	22 582 654	15 722 802
Dont immobilisations incorporelles	604 200	377 610
Dont travaux et projets structurants	14 936 754	14 995 272
Dont acquisitions immobilières et bâtiments	6 632 000	0
Dont subventions d'équipement	409 700	349 920
Total des dépenses d'investissement	30 132 654	24 315 902
<i>Recettes</i>	2017	2018
Autofinancement (épargne brute)	7 786 211	9 655 529
Ressources propres d'investissement	11 900 294	6 100 844
Emprunts nouveaux	10 446 149	8 559 529
Total des recettes d'investissement	30 132 654	24 315 902

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se répartissent entre les dépenses d'équipement pour 15,7 M€, et le remboursement du capital de la dette pour 8,59 M€.

Ainsi, en 2018, la collectivité conserve une capacité d'investissement forte pour soutenir l'attractivité et le dynamisme de notre ville.

Répartition des dépenses d'équipement :

	2 017	2 018
Programme Pluriannuel des Investissements	10 706 050	10 260 348
Maintenance bâtiments et infrastructures	2 700 000	2 698 850
Moyens des services	1 972 904	2 413 684
Subventions d'équipements versées	409 700	349 920
Acquisition divers bâtiments	6 632 000	-
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	22 420 654	15 722 802

1° - Maintenance bâtiments et infrastructures :

Une enveloppe de 1,2 M€ sera consacrée aux travaux de maintenance sur bâtiments : travaux de sécurité, de chauffage, de rénovation extérieure et intérieure, de charpente et toiture, de sécurisation...

Pour la maintenance des infrastructures, l'enveloppe sera de 1,49 M€ : chaussées et trottoirs, modernisation éclairage public, maintenance des systèmes de vidéosurveillance...

2° - Moyens des services :

	2017	2018
Environnement et Espaces verts	294 800	306 000
Centre Technique Municipal	189 700	182 200
Informatique - Bureautique - Téléphonie	385 700	481 210
Véhicules	270 000	300 000
Mobilier	40 000	30 000
Moyens des autres services	792 704	1 114 274
TOTAL MOYENS DES SERVICES	1 972 904	2 413 684

3° - Les participations et les subventions d'équipement proposées :

Il vous est proposé de retenir une enveloppe de 349 920 € au titre des subventions d'équipement aux associations et organismes, selon la répartition suivante :

Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2018
VELOXYGENE	150
9Z Crew	200
ADIF 90	230
ESCALEN	300
PROTECTION CIVILE	300
FELIS	400
AS BOXING BELFORT	500
ASMB AIKIDO	500
KENDO CLUB YUSHIKAN	500
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPPMA	500
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPAUX DE BELFORT	500
BRIDGE CLUB BELFORT	600
SEIKEN KARATE DO	600
ASMB TIR	700
AVENIR CYCLISTE ACTB	750
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN	760
BFC KRAV MAGA	830
ARCHERS DU LION	900
ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	1 000
ASMB ESCRIME	1 000
ASMB NATATION	1 000
ASMB PATINAGE DE VITESSE	1 000
BELFORT ATHLE	1 000
GYM PLUS	1 000
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	1 000
ROYAL TEAM BELFORT	1 000
TRI LION	1 000
ASMB DANSE SUR GLACE	1 200
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	1 500
TAEKWONDO CLUB DU LION	1 500
ORCHESTRE D'HARMONIE	1 700
ASMB PLONGEE	2 000
ASMB VOLLEY BALL	2 000
CERAP PLANETARIUM	2 000
BELFORT AUTO RETRO	3 000
ECOLE D'ART JACOT AMBA	3 800
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	5 000
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	5 000
ASMB GYMNASTIQUE	5 000
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	5 000
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	5 000
PREVENTION ROUTIERE	8 000
AS BELFORT SUD	10 000
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY	10 000
RIFFS DU LION	10 000
CD 90 SUBVENTION ETUDES ARCHIVES MUTUALISEES	10 000
SUBV LES BONS ENFANTS TRAVAUX	40 000
FONDS BELFORTAIN POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE	50 000
RAVALEMENT FACADES/SUBV EQUIPEMENT	150 000
Total subventions d'équipement	349 920

4° - Projets structurants et nouveaux projets :

Listes des principaux projets

Berges de la Savoureuse phase 1 Amphithéâtre	2 300 000
Hôtel du Gouverneur	1 300 000
Quai Vallet : étude aménagement de l'entrée	600 000
Programme d'économies d'énergie	600 000
Cathédrale St Christophe tour Nord	536 000
Crèche Belfort Nord	520 000
ZAC Hôpital (avance SODEB)	500 000
Restructuration du Gymnase Coubertin	400 000
Parcs et jardins	326 000
Extension de la Clé des champs : études	200 000
Travaux de réhabilitation paysagère des cimetières	165 000
Avenue Jean Jaurès : réfection des trottoirs	155 000
Elémentaire des Barres : rénovation complète des couloirs (2ème tranche)	150 000
Vidéoprotection : déploiement modernisation	150 000
GS Aragon : reprise des verrières et sol du préau	121 000
Bâtiments scolaires et petite enfance : mise en place de visiophones	120 000
Aménagement des stades et gymnases	90 000
Containers enterrés : enfouissement	80 000
Remparts : programme insertion	77 000
Tour 41 : reprise des voutes	75 000
Renforcement éclairage public Faubourg de France	75 000
Programme MH18	70 000
Kiosque de la Roseraie	70 000
Piste cyclables : programmation pluriannuelle	60 000

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à : 14 660 K€

<i>Recettes</i>	2017	2018
FCTVA	2 315 750	2 590 900
Subventions d'investissement reçues	849 544	1 699 944
Produits de cession	7 715 000	1 210 000
Amendes de police	850 000	500 000
Taxe d'aménagement	150 000	100 000
Emprunts	10 446 149	8 559 529
Total des recettes d'investissement	22 326 443	14 660 373

Les principales subventions d'investissement perçues correspondent au financement :

- de la construction de la crèche Belfort Nord : Région (400 K€) et CAF (275 K€).
- du projet des berges de la Savoureuse : Agence de l'Eau (350 K€) et Grand Belfort CA (200 K€).
- des travaux d'accessibilité du gymnase Coubertin (186 K€).

C. Les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

Listes des programmes d'investissement ouverts en AP/CP.

Programme : cathédrale

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement		
		exercice ant.	2017	2018
Voté	1 478 000,00	542 000,00	400 000,00	536 000,00

Programme : RUCKLIN

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement				
		Exercice ant.	2018	2019	2020	2021
Voté	6 200 000,00	405 076,80	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	1 794 923,20

Programme : Remparts

Opération	Montant AP	échancier des crédits de paiement				
		exercice ant.	2017	2018	2019	2020
Entretien des Remparts	420 000,00	140 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Chantier Insertion	462 000,00	154 000,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00

LE BUDGET ANNEXE DU CFA

Le projet de Budget Primitif 2018 s'équilibre en section de fonctionnement à 2 367 374 € et en section d'investissement à 557 570 €.

1. La section de fonctionnement

Le budget est quasi-stable par rapport à 2017 avec une progression des recettes et des dépenses de fonctionnement de + 32 K€ soit + 1,38 %.

La participation d'équilibre du budget principal versée par la Ville de Belfort est identique à celle prévue au Budget Primitif 2017.

	BP2017	BP2018	évolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0	0	0	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0	0	0	
73 Impôts et taxes	188 000	188 000	0	0,00%
74 Dotations, subventions et participations	1 987 057	2 104 374	117 317	5,90%
75 Autres produits de gestion courante	160 000	75 000	-85 000	-53,13%
recettes de gestion courante	2 335 057	2 367 374	32 317	1,38%
76 Produits financiers			0	
77 Produits exceptionnels			0	
recettes réelles de fonctionnement	2 335 057	2 367 374	32 317	1,38%
042 opérations d'ordres			0	
recettes de fonctionnement	2 335 057	2 367 374	32 317	1,38%

	BP2017	BP2018	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	389 900	476 499	86 599	22,21%
012 Charges de personnel	1 645 823	1 738 062	92 239	5,60%
014 Atténuation de produits	0	0	0	
65 Autres charges de gestion courante	25 300	6 218	-19 082	-75,42%
dépenses de gestion courante	2 061 023	2 220 779	159 756	7,75%
66 Charges financières	20 000	18 000	-2 000	-10,00%
67 Charges exceptionnelles	1 000	500	-500	-50,00%
22 Dépenses imprévues	0	0	0	
dépenses réelles de fonctionnement	2 082 023	2 239 279	157 256	7,55%
023 Virement à la section d'inv	155 034	0	-155 034	-100,00%
042 opérations d'ordres	98 000	128 095	30 095	30,71%
dépenses de fonctionnement	2 335 057	2 367 374	32 317	1,38%

2. La section d'investissement

	BP 2017	BP2018	évolution	
			en valeur	en %
Dépenses investissement	704 838	554 070	-150 767	-21,39%
Dont Equipement	607 838	456 570	-151 267	-24,89%
Dont subventions transférables	0	0	0	
Emprunt	97 000	97 500	500	0,52%
Ressources propres d'investissement	483 197	315 931	-167 266	-34,62%
Dont FCTVA	18 323	41 000	22 677	123,76%
Dont subvention investissement	211 840	146 836	-65 004	-30,69%
Dont amortissements	98 000	128 095	30 095	30,71%
Dont virement de la section de fonctionnement	155 034	0	-155 034	-100,00%
Emprunt	225 141	241 640	16 499	7,33%

Les dépenses d'équipement sont estimées à un montant de 456 K€ ; elles correspondent :

- 226 K€ pour l'achat d'équipements divers, de matériel informatique et de logiciels.
- 230 K€ pour des travaux de maintenance et de mise en sécurité des bâtiments.

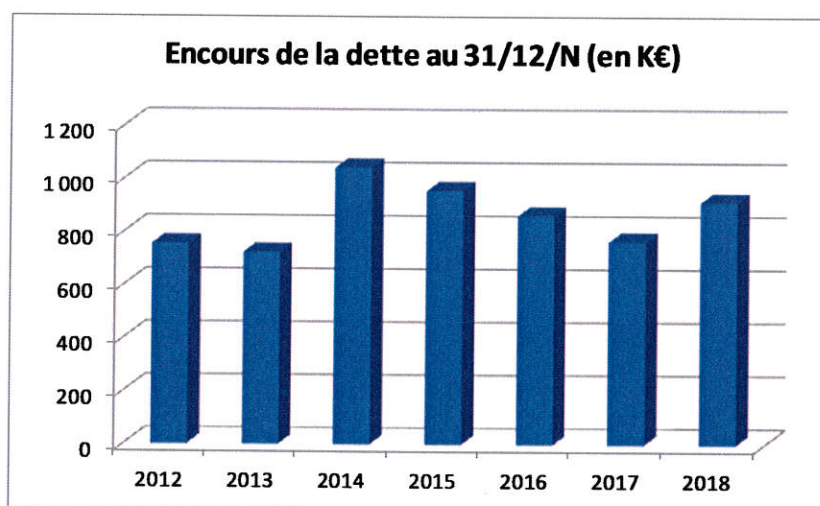
Le remboursement du capital de la dette est de 97 K€.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé au moyen d'un emprunt de 241 K€, auquel s'ajoutent les ressources propres de la collectivité 169 K€ et des subventions d'investissement (146 K€).

ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette est en recul depuis trois ans. Le Budget 2018 prévoit un recours à l'endettement qui sera ajusté en fonction de l'avancement de la réalisation des investissements.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de la dette au 31/12/N (en K€)	755	723	1 042	956	862	766	915



CHARGE DE LA DETTE

	BP 2017	BP 2018	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	20 000	18 000	-2 000	-10,00%
16 Remboursement du capital de la dette	97 000	97 500	500	0,52%
Charge de la dette	117 000	115 500	-1 500	-1,28%

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 33 voix pour, 10 contre (Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, Mme Francine GALLIEN, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Bastien FAUDOT -mandataire de M. Leouahdi Selim GUEMAZI-, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT, M. Emmanuel FILLAUDEAU),

DECIDE

d'accepter la clôture du Budget annexe «Cuisine Centrale»,

d'adopter les taux d'imposition 2018 suivants :

Taxe d'Habitation :	16,80 %	, soit une évolution de 0 %
Taxe Foncière Bâti :	19,00 %	, soit une évolution de 0 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti :	82,83 %	, soit une évolution de 0 %

d'adopter le Budget Primitif 2018 tel qu'il est présenté en annexe,

de voter les crédits par nature et par chapitre,

d'approuver la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires,

de procéder à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil Municipal, soit au sein de leur Conseil d'Administration, soit en qualité de salarié,

d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants,

d'adopter le Budget annexe du CFA.

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 14 février 2018, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort,
et par délégation
Le Directeur Général des Services,

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Jérôme SAINTIGNY



TRANSMIS SUR OK-ACTES

19 FEV. 2018